

## Session consacrée au Budget primitif du 3 avril 2017

### Intervention d'ouverture de Pierre CAMANI

Président du Conseil départemental, Sénateur de Lot-et-Garonne

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, chers collègues,  
Mesdames et Messieurs, chers internautes,

Je constate que le quorum est largement atteint. Comme le veut la procédure, il m'appartient de désigner un secrétaire de séance : Mme BRANDOLIN-ROBERT ?

Je vous remercie.

Je veux tout d'abord saluer l'arrivée en Lot-et-Garonne de Madame Pascale RIVIERE, notre nouveau Payeur départemental.

Diplômée de l'IEP de Bordeaux en 1984, lauréate de l'Ecole Nationale des services du Trésor, Madame RIVIERE exerçait précédemment à Fleurance dans le Gers. Nous lui souhaitons la bienvenue en Lot-et-Garonne.

Dans un autre registre, je voudrais exprimer une pensée toute particulière pour les victimes de l'attentat du 22 mars à Londres. Parmi les blessés figurent trois jeunes compatriotes. En votre nom à toutes et tous, je leur adresse ainsi qu'à leur famille un message de compassion et de réconfort. Depuis de longs mois, la lutte contre le terrorisme constitue une priorité absolue de notre gouvernement. Elle mobilise sans relâche nos forces de sécurité civiles et militaires.

Dans ce contexte, je salue la nomination de Matthias FEKL en qualité de ministre de l'Intérieur. Bien évidemment, cette nomination est une fierté et un grand honneur pour le Lot-et-Garonne. C'est aussi et surtout le choix de la compétence, de la probité et de l'avenir à la tête d'un ministère régalien de première importance. Je lui transmets en votre nom à tous les félicitations et les encouragements chaleureux du Lot-et-Garonne.

Mes chers collègues, cette session s'inscrit dans la parfaite continuité du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 17 février dernier. Par ailleurs, le budget primitif pour 2017 intègre fidèlement les préconisations de la commission de refondation des politiques départementales, cette instance transpartisane que j'ai mise en place en 2015.

Le socle commun de notre feuille de route repose, je le rappelle, sur quatre piliers majeurs :

- la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement,
- le maintien d'un ratio d'endettement soutenable,
- le refus de toute augmentation de la fiscalité,
- la préservation d'un bon niveau d'investissements.

Pour 2017, le budget de notre collectivité s'élève à 420,5 millions d'euros auxquels s'ajoutent les 4,3 millions d'euros de reports, soit un volume total de 424,8 millions d'euros. Par rapport à 2016, la hausse est inférieure au seuil de 1%, ce qui traduit de notables efforts de maîtrise budgétaire.

Avec 346 millions d'euros, la section de fonctionnement est stable par rapport à 2016. La section d'investissement s'établit à 78,8 millions d'euros. Fait marquant, nos recettes baissent pour la 3ème année consécutive alors que nos dépenses contraintes continuent d'augmenter.

Dans quelques instants, Christian DEZALOS présentera le rapport financier de ce budget. Auparavant, et à titre exceptionnel, un expert de la Banque Postale nous dressera le contexte national de la situation financière des Départements de France. Cette étude fine et pertinente nous permettra de mieux appréhender le cadre d'élaboration de notre budget 2017.

Sans déflorer le sujet, nous ferons une nouvelle fois le constat du « garrot » financier qui étrangle un nombre croissant de collectivités départementales. Nous écarterons, chiffres à l'appui, les soupçons de mauvaise gestion que certains adversaires résolus des Départements tentent de distiller dans l'opinion.

Notre situation budgétaire est très paradoxale. Ces dernières années, nous nous sommes appliqués à contenir, non sans mal mais efficacement, l'évolution de nos dépenses de fonctionnement.

A titre d'exemple, pour atteindre l'objectif de stabilité de la masse salariale, 32 postes devenus vacants en 2016 n'ont pas été pourvus cette année et nous facilitons amplement la mobilité interne, ce qui nous permet d'adapter nos effectifs aux évolutions de nos missions, de réorganiser nos services et ainsi de les reconfigurer avec des effectifs moindres. Ce faisant, nous respectons ainsi à la lettre les préconisations de la commission de refondation.

Je vous ferai observer que, comme je m'y étais engagé, les crédits de fonctionnement du cabinet seront une nouvelle fois diminués. Les diminutions consécutives depuis 2008 nous ont amené à réduire de plus de 50% ce budget, tout comme celui de la communication.

Ces efforts et, mieux encore, nos bons ratios de gestion ont été salués par des organismes indépendants tels que la Chambre régionale des Comptes et la fondation IFRAP. Même si cela n'a pas été vraiment relayé, je vous rappelle que nous avons eu un bon rapport de la CRC pour les années 2010 à 2014 incluses.

Et pourtant, malgré notre sérieux budgétaire, nous sommes face à une impasse financière sans précédent. Le paradoxe est là.

Chers collègues, vous le savez, l'amélioration de la situation ne dépend plus seulement de nous. Nous avons pris nos responsabilités ; à l'Etat maintenant d'assumer les siennes.

Je ne vous proposerai donc pas une hausse de 30% de la taxe sur le foncier bâti pour équilibrer notre budget 2017. 30% ! Tout le monde a bien entendu. C'est exactement le pourcentage d'augmentation que nous devrions appliquer pour simplement mettre nos comptes à l'équilibre.

Je vous proposerai encore moins une augmentation de 50%, qui nous permettrait de reconstituer la capacité d'autofinancement et nous donnerait la possibilité d'envisager sereinement les grands investissements en infrastructures routières.

Je n'accepterai pas que les Lot-et-Garonnais pallient, par l'impôt, les désengagements continuels de l'Etat depuis 15 ans. Je n'accepterai pas l'injustice suprême de faire payer par les contribuables lot-et-garonnais, plus pauvres que la moyenne de leurs concitoyens, des dépenses relevant de la solidarité nationale.

C'est pour cette raison que les 21 millions d'euros correspondant au reste à charge de l'Etat en matière de RSA sont inscrits en recettes au budget, nous permettant ainsi de l'équilibrer.

Si l'Etat n'abonde pas par une dotation exceptionnelle cette ligne budgétaire, alors nous retiendrons cette somme sur les versements à la CAF pour les 5 derniers mois de l'année.

Je n'ai aujourd'hui aucune assurance que l'Etat abondera cette ligne, mais quel que soit le gouvernement, nous devons maintenir la pression. Pour ce faire, j'en appelle une nouvelle fois à l'unité départementale et à la responsabilité de tous les conseillers départementaux.

Je veux être parfaitement clair. Lorsque je déclare que le Département entame une « grève du financement » de l'allocation RSA, loin de moi l'idée de prendre en otage ses bénéficiaires. Bien entendu, celle-ci continuera à leur être versée au même montant et sans aucune interruption, car c'est une obligation pour l'Etat.

Cette « grève du financement » que nous entendons observer vise à souligner non seulement l'importance de cette allocation pour lutter contre la précarité, mais aussi la désinvolture de l'Etat qui renvoie aux Départements l'essentiel de son financement.

Plusieurs départements ont été contraints d'utiliser cette mesure l'année dernière, dont celui du Président de l'ADF, Dominique BUSSEREAU.

Le 24 février dernier, comme je m'y étais engagé, j'ai écrit à tous les présidents des Départements de France pour les appeler à une mobilisation collective. De très nombreux collègues, de droite comme de gauche, m'ont témoigné leur solidarité. C'est bien la preuve que le défi auquel nous sommes confrontés dépasse de très loin les petites querelles partisans.

Au fond, deux modèles de développement local sont sur la table. Pour les uns, la puissance des espaces métropolitains suffira à entraîner dans leur sillage les territoires périphériques et ruraux. Pour les autres dont je fais partie, le développement ne se décrète pas à distance et la nécessité d'un Département solide dans l'espace rural s'impose : un Département, moteur du développement de son territoire, qui travaille de concert avec les métropoles sans étouffer sous leur pression.

Le 8 février dernier, l'Assemblée des Départements de France a auditionné les candidats à la présidence de la République. Tous ou presque ont réaffirmé leur attachement au Département. Tous ont fait des propositions pour résoudre de manière pérenne les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Je forme le vœu que l'action du prochain Président de la République s'inspire de la charte de l'ADF adoptée à l'unanimité. Elle pose en effet les jalons d'un nouveau pacte territorial susceptible de renouer une relation de confiance entre l'Etat et les Départements en leur permettant d'assumer pleinement la réalité de ses compétences.

Cela implique de nouvelles clés de financement de ses dépenses sociales qui font peser une lourde épée de Damoclès sur ses capacités d'action.

Il y a aujourd'hui une profonde attente de lisibilité et de stabilité, indispensables pour construire dans la durée et la cohérence des politiques publiques au service de nos concitoyens.

Mes chers collègues, en dépit des difficultés et des incertitudes, le budget pour l'année 2017, qui vous est proposé, n'affiche ni renoncement ni résignation.

Il traduit notre volontarisme et notre ambition d'aller de l'avant. Il s'articule autour d'un triptyque : l'approfondissement des solidarités humaines, le renforcement de notre attractivité et le développement des solidarités territoriales.

L'action sociale est au cœur de notre engagement. Trois démarches innovantes illustrent notre volonté de dépasser les cadres fixés par la loi et, ainsi, d'innover en la matière.

Tout d'abord, je veux saluer le travail - discret et efficace - de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Co-présidée en Lot-et-Garonne par la vice-présidente en charge du Développement social, Sophie BORDERIE, et par le directeur territorial de l'Agence régionale de Santé, cette instance assure une sélection de projets ayant vocation à améliorer les interventions en faveur des personnes âgées dépendantes.

Cette conférence, qui répartit des aides en conséquence, a été mise en place par la loi d'adaptation de la société au vieillissement en décembre 2015.

On ne le dira jamais assez : cette loi qui est passée relativement inaperçue a ouvert des perspectives réelles d'amélioration pour nos anciens avec, par exemple, la revalorisation des montants de l'APA et la diminution du reste à charge pour les bénéficiaires.

Ensuite, je veux vous rappeler que le Département s'est porté candidat auprès de l'Etat, d'une part, pour souscrire à un dispositif expérimental, dénommé « Territoire Zéro chômeur » et, d'autre part, afin de prétendre à un nouveau fonds d'appui aux politiques d'insertion.

Dans les deux cas, le Département devra susciter la mobilisation des acteurs locaux afin de mieux accompagner les personnes en difficulté sur le chemin de la réinsertion.

Enfin, la dernière démarche que je souhaite évoquer, en lien avec la précédente, concerne le groupe technique installé à l'automne dernier, sous l'autorité de Pierre COSTES, visant à une « juste attribution des prestations individuelles d'aide sociale et leur contrôle ».

Les préconisations finales vous sont soumises aujourd'hui. Vous apprécierez leur sérieux et leur qualité.

Leur mise en œuvre doit nous permettre, grâce à la création d'une équipe d'agents dédiée, de mieux rationaliser nos contrôles sur les aides et les établissements sociaux et médico-sociaux, d'améliorer le traitement des procédures d'instruction des demandes et, donc, de lutter plus efficacement contre d'éventuelles fraudes. Elle permet également de mieux accompagner les bénéficiaires dans leurs droits.

Plus solidaire, notre département doit également renforcer son attractivité pour favoriser la création de richesses.

Cela passe notamment par la modernisation continue de notre réseau routier. Elle reste une de nos priorités depuis l'arrivée de notre majorité aux responsabilités. Même si nous avons été contraints de diminuer les enveloppes, nous réalisons de très nombreux projets. Je veux saluer l'action des services de la DIT que nous avons mobilisés avec Patrick CASSANY pour qu'elle renforce ses capacités d'ingénierie et de conception dans l'objectif de réaliser toujours autant d'opérations avec des budgets réduits.

Je prendrai comme exemple les carrefours giratoires réalisés à Tonneins et Fauillet. Ces deux réalisations affichaient initialement un coût d'objectif de plus de 600 000 euros chacun. Nous avons réussi à réaliser le premier pour un coût de 360 000 euros et le second pour un coût de 340 000 euros.

C'est cette ingénierie qui nous permet aujourd'hui de réaliser quasiment autant d'opérations d'aménagement et d'entretien avec des budgets ajustés. L'adaptation aux circonstances et la bonne gestion c'est cela qui fait avancer le Lot-et-Garonne.

Le premier vice-président, Patrick Cassany, détaillera nos interventions dans un instant, mais je souhaite mettre l'accent sur un aspect particulier : je pense au soutien du Département à des grands projets de dimension départementale conduits par d'autres maîtres d'ouvrage : l'Etat pour la RN21 et l'Agglomération d'Agen pour la rocade ouest incluant le nouvel échangeur autoroutier.

Notre contribution n'était pas obligatoire ! Elle est conséquente, plus de 50 M€ pour les deux projets, et répond à une volonté de faciliter la réalisation de ces projets majeurs pour notre territoire. Mais au-delà de ces opérations exceptionnelles, nous vous proposerons de nombreuses opérations, plus localisées mais tout aussi importantes, d'entretien de notre voirie ou de nos ouvrages d'art.

L'attractivité de notre département, c'est aussi sa capacité à relever le défi de la transition numérique. Vous connaissez mon ambition sur le sujet.

Je ne reviendrai pas sur les programmes de montée en débit et de déploiement de la fibre optique portés par le syndicat Lot-et-Garonne Numérique. Les travaux avancent à bon rythme ; le calendrier fixé est ainsi parfaitement respecté ; le haut débit est accessible à tous aujourd'hui et concernant le déploiement de la fibre optique les marchés sont désormais notifiés et les travaux devraient démarrer avant l'été.

J'ai également eu l'occasion, lors du débat d'orientations budgétaires, d'insister sur l'importance du Campus numérique dont nous avons posé les bases en février dernier, en présence du président de Région.

Ce projet, qui a l'originalité de fédérer tous les acteurs concernés, doit positionner notre département parmi les territoires à l'avant-garde de la révolution numérique, qui va bouleverser nos modes de vie et de travail.

Notre attractivité est aussi liée à une identité de territoire qui forge une image. Alors que se profile l'ouverture de la saison touristique, le Département s'est engagé, dans la dynamique lancée par les états généraux du tourisme, à chercher les voies pour mieux s'adapter aux évolutions des attentes de la clientèle.

Il s'agit pour nous de conjuguer les atouts d'un département authentique aux paysages et au bâti préservés avec une diversification de notre gamme d'hébergements et d'activités touristiques.

Le Center Parcs s'inscrit dans cette optique. Il ne doit pas être conçu comme une réponse unique à une problématique de développement, mais comme un moteur permettant la mise en route d'autres initiatives. Je félicite les chambres consulaires et les principales organisations professionnelles qui sont en train de réussir avec nous le pari de regrouper et d'organiser nos artisans et nos entreprises afin qu'elles puissent répondre de manière globale et concertée aux commandes en cours d'élaboration et leur permettre ainsi de bénéficier de ce fantastique chantier.

C'est tout l'enjeu de la solidarité territoriale dont le Département est, aux termes de la loi, le chef de file. Cette responsabilité conforte la place que le Département a acquise depuis de nombreuses années dans le paysage local.

De par son rôle de conseil et de soutien auprès des communes, des intercommunalités, mais aussi des acteurs socio-économiques et associatifs, le Département est reconnu comme un partenaire de choix, vecteur d'équilibre entre les territoires.

Chacun a pleinement conscience que nos investissements et nos cofinancements produisent un effet levier, contribuant à l'aboutissement de nombreux projets.

Vous le savez, l'argent public se fait rare. C'est pourquoi, nous devons définitivement sortir d'une logique de guichet au profit d'une logique de projet.

Il nous faudra optimiser nos interventions à l'échelle des territoires et cibler davantage nos aides au regard des besoins locaux et, naturellement, de nos capacités budgétaires. Telles seront les grandes lignes de la nouvelle politique contractuelle que je proposerai avant l'été à nos interlocuteurs.

Notre mission de service public, au plus près des habitants, trouve un autre prolongement dans le cadre de l'élaboration, conjointe avec l'Etat, du schéma départemental d'amélioration de l'accès des services au public.

Il y a quelques jours, je participais, avec Madame le Préfet, à la restitution du travail des quatre ateliers thématiques. Les retours d'expériences et les pistes ouvertes dans les domaines de la démographie médicale, des mobilités individuelles et collectives, de la mutualisation des services publics et du maintien du commerce de proximité serviront de support au plan d'actions qui sera soumis à votre validation avant la fin de l'année.

Mes chers collègues, l'ensemble de nos actions ne se réduisent évidemment pas à des procédures ou à des opérations administratives. Ce budget 2017 est surtout le résultat d'une démarche politique fondée sur trois idées forces : le développement de notre département, l'amélioration de la vie des Lot-et-Garonnais et la cohésion sociale.

C'est dans cet esprit que j'ai souhaité placer l'année 2017 sous le signe du bénévolat. Trop peu reconnue, souvent négligée, cette forme d'action désintéressée constitue pourtant un véritable ressort du lien social dans nos villages, dans nos campagnes et dans nos quartiers.

Le bénévolat, c'est une richesse humaine qui n'est pas quantifiable, c'est un engagement humaniste au service des autres. Le bénévolat prend le visage d'une foule bigarrée d'hommes et de femmes investis dans les associations locales, une des plus belles conquêtes de la République. En 2017, le Département mettra donc à l'honneur ces Lot-et-Garonnais en leur décernant les trophées du bénévolat.

Mes chers collègues, dans notre société en quête de repères, le Département représente un port d'attache solide, ancré dans l'histoire et ouvert aux vents de la modernité.

A l'occasion du débat d'orientations budgétaires, vous avez unanimement exprimé votre attachement à notre collectivité. Ensemble, nous avons lancé un appel au Gouvernement afin de le sensibiliser à nos difficultés et à nos légitimes revendications.

Au-delà de nos sensibilités, je vous invite à rester unis autour de cet engagement.

Je vous remercie.

**NB : Seul le prononcé fait foi.**